

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 82 (2010)

Heft: 2

Artikel: Pose de la première pierre

Autor: Martin, Jean-Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pose de la première pierre

Immeuble pour personnes en formation réalisé par la Coopérative la Ciguë 26, rue de la Coulouvrenière à Genève.

La Ciguë est une coopérative de logement pour personnes en formation. Sans but lucratif, autogérée et indépendante, elle a été fondée en 1986 par des étudiants de l'Université de Genève. Son but est de développer des logements communautaires, écologiques et bon marché destinés aux étudiants et apprentis.

Le mardi 16 mars 2010, la coopérative posait la première pierre de son nouvel immeuble pour personnes en formation en présence du maire de Genève, Monsieur Rémy Pagani, de Monsieur le vice-recteur de l'université Pierre Spierer, de l'architecte Charles Pictet, de Monsieur Guillaume Käser, président de la Coopérative la Ciguë.

L'objectif était de construire huit appartements bon marché (comprenant 48 chambres) sur une parcelle difficile à valoriser. Les appartements sont subventionnés par le canton (régime HLM). La Ciguë a mandaté le bureau d'architecte Charles Pictet pour l'étude et la réalisation du projet.

Le projet

Le bâtiment offrira au total 71,5 pièces dont 48 chambres individuelles. Les appartements seront en collocation.



tion. Au rez-de-chaussée, une surface commerciale peut être exploitée sous la forme d'un café qui pourrait utiliser l'espace de dégagement conservé le long de la rue de la Coulouvrenière pour y installer une terrasse. Au cinquième étage, l'immeuble comprend une salle commune de 25 m² liée à une terrasse commune de 100 m², ponctuellement ouverte aux habitants du quartier.

Au niveau écologique

Le projet vise l'obtention des labels Minergie P et Eco. La particularité innovante se situe au niveau de la production d'énergie: par le biais de deux réserves d'eau de 10 000 litres chacune s'effectue l'accumulation de l'énergie solaire qui permettra de chauffer l'eau sanitaire, mais servira aussi en grande partie pour le chauffage. Un petit appoint de chauffage au bois est prévu. La surface de la toiture n'étant pas suffisante pour accueillir les panneaux solaires, un partenariat a été conclu avec la Ville de Genève pour mettre à disposition le toit du bâtiment voisin.

Le projet représente un équilibre dans les trois domaines piliers du développement durable que sont l'économie, le social et l'écologie. Il est même novateur sur les questions sociales et écologiques en ayant inclus dès la conception la participation des habitants et en proposant une production d'énergie 100% renouvelable.



Texte et photos: Jean-Claude Martin